Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 059-265903526-20261015-2026_10_03-DE

C **entre**
C **ommunal**
A **ction**
S **ociale**

Ville de
Linselles

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE LINSELLES

Jeudi 1er octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier octobre à 18h30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Linselles s'est réuni, sur la convocation et sous la présidence de Madame Isabelle POLLET, Maire, Présidente du CCAS, au lieu habituel de ses séances.

Séance du jeudi 1er octobre 2026

1. Membres du Conseil d'Administration en exercice : **17**
2. Le Conseil d'Administration a été convoqué le mardi 22 septembre **2026**

Présents :
Mme Isabelle POLLET, Maire, Présidente du CCAS
Mr Antony PIRES, Premier Adjoint
Mme Fabienne LORENT, Mme Joséphine BROUTIN, Adjointes
Mme Olivia LEMERSRE, Conseillère Municipale déléguée
Mr Cyril MANTEZ, Mr Alexandre VERHELST, Mme Stéphanie ALLEWEIRELDT, Conseillers Municipaux
Mr Lucien COCHETEUX, Mr Michel SPANNEUT, Mr Damien BEHIN-CAU, Mme Catherine CAPOEN, Mr Patrick ALLARD, Mr Patrick CORNILLE, Membres du Conseil d'Administration

Pouvoirs :
Aucun

Absents excusés :
Mme Nadège DENORME, Conseillère municipale, Mme Muriel THUILLIEZ, Mr Lionel SCREVE, Membre du conseil d'Administration

Absents non excusés :
Aucun

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 059-265903526-20261015-2026_10_03-DE

Délibération N°3 : 2026-10-03
DELIBERATION 3 : ACTUALISATION DES BAUX DE FERME

Exposé :

Le Centre Communal d'Action Sociale est propriétaire de terres agricoles, louées à des agriculteurs dans le cadre de baux de ferme pour 9 ans.

Depuis 2017, les baux ont été renouvelés sur la base d'une délibération du 8 juin 2017, fixant les tarifs des baux de ferme.

En 2026, plusieurs baux doivent être renouvelés ou actualisés, ce qui nécessite une mise à jour des tarifs de locations.

Pour rappel, les montants de location des baux ruraux sont fixés d'une part par arrêté préfectoral départemental.

Dans le département du Nord, la répartition des terres se fait par *zone géographique* (Zone A, B, C) et par *catégorie* de la meilleure qualité à la moins bonne.

Les régions agricoles INSEE de la Plaine de la Lys sont en zone A et la terre de catégorie BONNE.

Les minimas et maximas fixés par arrêté de la DDTM du 16 septembre 2025 sont les suivants :

Zone	BONNE	MOYEN	MEDIOCRE
Terres zone A Prix de location à l'hectare	182 ,28 à 243,05€	164,06 à 218,74€	145,83 à 194,44€

Les montants sont fixés d'autre part par le CCAS sur la base d'un tarif délibéré en fonction de ces minimas et maximas, pour tout nouveau ou renouvellement de bail de ferme.

Dans ce cadre, il est proposé de définir le nouveau prix de location à 200€ l'hectare à compter du 1er janvier 2026.

Depuis la loi de modernisation agricole du 27 juillet 2010, les fermages évoluent ensuite chaque année selon la variation d'un indice national.

Madame le Maire, Présidente du CCAS, propose au Conseil d'Administration :

- **D'APPROUVER** le nouveau prix de location à 200€ l'hectare à compter du 1er janvier 2026 dans le cadre des renouvellements ou nouveaux baux de ferme.
- **D'AUTORISER** Madame Isabelle Pollet, Maire, Présidente du CCAS à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 059-265903526-20261015-2026_10_03-DE

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide d'**APPROUVER** le nouveau prix de location à 200€ l'hectare à compter du 1er janvier 2026 dans le cadre des renouvellements ou nouveaux baux de ferme et d'**AUTORISER** Madame Isabelle Pollet, Maire, Présidente du CCAS à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Transmis en Préfecture le 15/10/26
Acte exécutoire à dater de ce jour

Pour extrait conforme
La Présidente du CCAS

VILLE de LINSELLES (Nord) · Centre Communal d'Action Sociale ·

Isabelle Pollet

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 059-265903526-20261015-2026_10_03-DE